

CANDIDAT

NOM et prénom :
Né(e) le : à : N° Département :
Nationalité :
Portable : E-mail :
Situation pour l'année scolaire 2025-2026 :
Etablissement scolaire :
Classe : Spécialités suivies :
Ou Coursus bac+1 :

RESPONSABLE LEGAL DU CANDIDAT

Nom et prénom :
Tél (bureau) : Portable :
Adresse :
.....
E-mail :

PREPARATIONS AUX CONCOURS

Vous souhaitez candidater à la préparation :

- ☐ Concours commun des IEP
- ☐ Concours de Sciences Po Paris
- ☐ Concours commun des IEP et concours de Sciences Po Paris
- ☐ Préparation Première

CONDITIONS D'ADMISSION

Les admissions ne pourront se faire qu'après communication des dossiers à la Direction.

- Tous les élèves demandant la préparation de 1^{ère} seront acceptés.
- Les élèves de Tale et Bac +1 connaîtront l'acceptation, ou le refus, aux préparations entre le **4 et 7 juillet**.

Merci de bien vouloir joindre au présent bulletin d'inscription les documents suivants :

- Lettre de motivation adressée à Madame la Directrice de l'Enseignement supérieur (2 pages maximum)
- Photocopies des bulletins trimestriels :
 - pour la préparation de Première : bulletins de Seconde
 - pour le concours commun des IEP/Sciences Po Paris: bulletins de Première
 - pour les Bac+1 : bulletins de Terminale + relevé de notes du baccalauréat
- 1 photo d'identité

Le dossier d'inscription est à renvoyer avant le 26 juin 2025 à :

postbac@lamer-ci.com

La réponse à la candidature sera notifiée par email à l'adresse de l'élève.

TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENT

Frais de formation 2025-2026

- Préparation « Concours commun » : 1295 €
- Préparation « Sciences Po Paris » : 405 €
- Préparations « Concours commun + Sciences Po Paris » : 1695 €.
- Préparation « Première » : 465 €

Modalités de règlement

Pour les élèves scolarisés au lycée, les frais de la prépa feront l'objet d'une facture spécifique et seront prélevés mensuellement avec la contribution familiale, sauf demande contraire de la famille.

Pour les élèves extérieurs au lycée, le règlement doit être remis par chèque libellé à l'ordre du Lycée La Merci pour valider l'inscription après acceptation du dossier (Formation Tale /Bac+1). Il est possible de régler en plusieurs mensualités (5 maximum). Dans ce cas, tous les chèques doivent être remis au moment de l'inscription définitive.

Annulation

En cas d'annulation de votre part (par courrier recommandé à notre attention) moins d'un mois avant le début de la préparation ou durant l'année scolaire, les frais de formation ne seront pas remboursés.

Pour toute question complémentaire concernant les modalités de règlement, vous pouvez prendre contact avec Laurent Le Damany, comptable, au 04.67.06.11.30 ou par mail ledamany@lamer-ci.com.

Sites de préparation

Cours : site de l'Enseignement supérieur, rue de Nogaret, 34070 Montpellier (arrêt tram « Arceaux », L3)

Concours blancs : lycée, 62 Cr Gambetta, 34070 Montpellier (arrêt tram « plan Cabanes », L3)

Règlement intérieur

L'inscription à au moins l'une de nos préparations vaut acceptation des règlements intérieurs (lycée et classes préparatoires). Les deux règlements sont accessibles sur notre site internet.